



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-HOT.103

Déposée le :

Scanné le : 07.03.19

Titre de la motion

Constitution d'un fonds pour soutenir les investissements dans l'énergie solaire photovoltaïque

Texte déposé

A la suite de la catastrophe nucléaire survenue le 11 mars 2011 à Fukushima, le Conseil fédéral annonçait le 25 mai 2011, son intention d'arrêter l'exploitation des centrales nucléaires suisses à l'horizon 2034. Pour les centrales nucléaires actuelles, le Conseil fédéral tablait sur une durée d'exploitation de 50 ans. Il s'ensuit que Beznau I devra être découplée du réseau en 2019, Beznau II et Mühleberg en 2022, Gösgen en 2029 et Leibstadt en 2034. Le 21 mai 2017, le peuple suisse acceptait très largement la Stratégie énergétique 2050 (loi sur l'énergie révisée) par 58,2% des voix et les électeurs vaudois la plébiscitaient par 73,5% des voix. La nouvelle loi sur l'énergie est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Les questions climatiques prennent de plus en plus d'ampleur et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a tiré la sonnette – ou plutôt le canon – d'alarme en octobre 2018. Un réchauffement climatique de 1,5° doit être le maximum toléré d'ici 2050. Les jeunes ont pris conscience du problème et manifestent régulièrement en Suisse et dans le monde pour faire bouger les politiques.

Au niveau vaudois, la résolution Urgence climatique déposée par le groupe vert/libéral a été massivement acceptée par le Grand Conseil le 12 mars 2019. Nous rappelons que le Conseil d'Etat doit préparer le Plan climat suite aux Assises vaudoises du climat du 12 novembre 2018.

Il faut maintenant du concret à la hauteur des enjeux. Et c'est justement l'objet du livre-rapport du conseiller national vaudois Roger Nordmann, *Le plan solaire et climat*. Pour lui, la décarbonation, soit la diminution, puis la suppression presque totale des émissions de CO₂, est possible dans le laps de temps requis. Mais il faut se passer des combustibles fossiles et passer à une société bien plus électrifiée, aussi bien pour le chauffage des bâtiments (pompes à chaleur) que pour la mobilité (véhicules électriques). La combinaison électrique solaire-hydraulique est valable presque toute l'année, même s'il reste un résidu d'électricité hivernale fait avec du gaz naturel.

Pour arriver au résultat escompté (et indispensable !), soit remplacer le nucléaire, décarboner la mobilité et assainir les bâtiments, il faut multiplier par 25 la puissance photovoltaïque actuelle ! Comment y arriver ? Par des investissements massifs !

Où trouver les moyens pour investir ? M. Nordmann compare ce qui a été investi dans les années 1960' pour les barrages et les lignes à haute tension avec les investissements solaires. A l'époque, il était question de 2% du Produit intérieur brut (PIB), alors que pour le solaire, ce n'est que 0,3% par an du PIB ! Si le Canton de Vaud devait investir, avec un PIB 2018 de 56,9 milliards de francs, ce serait environ 170 millions par an. Cette somme représenterait les 1,8% du budget cantonal (9,5 milliards). Il faudrait donc théoriquement ajouter ce montant de subventions incitatives au budget cantonal au nom de l'urgence climatique. Mais, les investisseurs privés vont aussi faire leurs parts. Et comme un franc de subvention a un effet multiplicateur de 5 à 6, le montant à budgétiser serait de l'ordre de 30 millions, mais seulement pour le solaire photovoltaïque. Il faut préciser que cela doit venir en plus du Programme Bâtiments de l'Etat de Vaud, soutenu par la Confédération.

Afin de pouvoir décarboner le Canton de Vaud dans le délai impératif requis, au plus tard 2050, les députés soussignés demandent par la présente motion :

la Constitution d'un fonds pour soutenir les investissements annuels dans l'énergie solaire photovoltaïque ; ce fonds doit être alimenté annuellement avec un montant au moins égal à 0,3% du budget cantonal.

Froideville, le 2 juillet 2019

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

X

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

☐

(c) prise en considération immédiate et renvoi au CE

☐

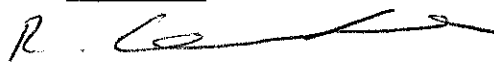
(d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire

☐

Nom et prénom de l'auteur : (au nom du groupe vert'libéral)

COURDESSE Régis

Signature :



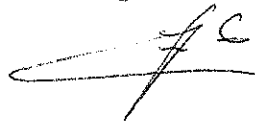
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

RICHARD Claire



CHAPUISAT Jean-François



CHRISTIN Dominique-Ella



MELDEM Martine



MIEVILLE Laurent



POINTET François

SCHALLER Graziella

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Motion Courdesse
Fonds énergie solaire
photovoltaïque

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergeï	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoze Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Cretegy Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérél Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriades Alexandre	Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glare Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe *Heubert GRIEC*
 Joly Rebecca *ni*
 Jungclaus Delarze Susanne
 Keller Vincent
 Labouchère Catherine
 Liniger Philippe
 Lohri Didier *Didier*
 Luccarini Yvan
 Luisier Brodard Christelle
 Mahaim Raphaël *ML*
 Marion Axel *ATL*
 Masson Stéphane
 Matter Claude
 Mayor Olivier
 Meienberger Daniel
 Meldem Martine
 Melly Serge
 Meyer Keller Roxanne
 Miéville Laurent
 Mischler Maurice
 Mojon Gérard
 Montangero Stéphane
 Mottier Pierre François
 Neumann Sarah
 Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc
 Paccaud Yves *Paccaud*
 Pahud Yvan
 Pernoud Pierre André
 Petermann Olivier
 Podio Sylvie
 Pointet François
 Porchet Léonore
 Probst Delphine
 Radice Jean-Louis
 Rapaz Pierre-Yves *JL Radice*
 Räss Etienne
 Ravenel Yves
 Rey-Marion Aliette
 Rezso Stéphane
 Richard Claire
 Riesen Werner
 Rime Anne-Lise
 Rochat Fernandez Nicolas
 Romanens Pierre-André
 Romano-Malagrifa Myriam
 Roulet-Grin Pierrette
 Rubattel Denis
 Ruch Daniel
 Rydlo Alexandre

Ryf Monique
 Schaller Graziella
 Schelker Carole
 Schwaar Valérie
 Schwab Claude
 Simonin Patrick
 Sonnay Eric
 Sordet Jean-Marc
 Stürner Felix
 Suter Nicolas
 Thalmann Muriel
 Thuillard Jean-François
 Treboux Maurice
 Trolliet Daniel
 Tschopp Jean
 van Singer Christian
 Venizelos Vassilis
 Volet Pierre
 Vuillemin Philippe
 Vuilleumier Marc
 Wahlen Marion
 Weissert Cédric
 Wüthrich Andreas
 Zünd Georges
 Zwahlen Pierre